Apparition de la carte postale en France en 1870

La carte de Strasbourg. En 1870, La *Société de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer*, future Croix Rouge internationale émet une carte pour permettre la communication interne entre les comités locaux de cette société. Le 12 août 1870 la ville de Strasbourg, assiégée par l'armée du général Von Werder, refuse toujours de se rendre[1]. Le comité strasbourgeois de la *Société de secours aux blessés*, qui possède un stock de ces cartes, propose au général prussien de laisser les blessés et les assiégés communiquer avec leur famille. Le général accepte. les cartes sont affranchies d'un timbre prussien de 6 *Kreuzer*. Ce courrier sera censuré à Karlsruhe puis transitera par Bâle ! Les premières cartes postales à circuler en France sont transmises par deux administrations étrangères : allemande et suisse et sont affranchies avec un timbre prussien[2].

Durant le siège de Paris la section des Postes de la capitale crée les **cartes-poste**[3], pour « envoi ouvert » par ballon monté, avec l'adresse du destinataire d'un côté et la correspondance de l'autre.

Carte-poste de Paris par ballon monté, 1870-1871

Le 20 décembre 1872, la loi de finance, sur proposition du député Louis Wolowski, introduit en France de façon officielle la carte postale[4]. L'utilisation de la carte postale officielle n'intervint en France que le 15 janvier 1873.

Deux types de cartes postales furent d'abord mis en vente dans les bureaux de poste. L'une, de couleur jaune, affranchie à 10 centimes, était destinée à circuler à découvert en France et en Algérie, dans l'intérieur d'une même ville ou dans la circonscription d'un même bureau. L'autre, affranchie à 15 centimes, pouvait circuler de bureau à bureau.

Une carte postale de 1874, recto. *Même carte postale de 1874, verso.*

La seule illustration (si l'on peut dire) de cette carte postale officielle est une frise de 4 mm d'épaisseur encadrant la partie réservée à l'adresse du destinataire et portant le timbre d'affranchissement et les indications administratives. Le public fit à cette première carte un accueil favorable. Sept millions d'exemplaires s'écoulèrent en une semaine.

Jusqu'en 1875, la carte postale est restée un monopole de l'administration des postes, ce qui ne signifie pas que des commerçants et des industriels n'en aient pas fait usage, à titre publicitaire, avant cette date.